

RAPPORT D'ACTIVITE AVRIL 2023





EAGLE CÔTE D'IVOIRE Rapport d'activités avril 2023

- 1. Points principaux
- 2. Investigations
- 3. Opérations
- 4. Légal
- 5. Média
- 6. Relations extérieures
- 7. Management

1. Points principaux

Le projet a poursuivi ses activités au cours du mois d'avril 2023. Les enquêtes ont abouti à des résultats probants. Deux présumés trafiquants de perroquets ont pu être interpellés en possession de 115 perroquets dont 110 gris du Gabon, intégralement protégés par la loi ivoirienne et les conventions internationales. Les enquêtes visant des objectifs à plus long terme continuent d'être menées par nos équipes.

Notre équipe a suivi l'affaire San Kouamé et N'douffou, arrêté en septembre 2019 en essayant de vendre 2 défenses d'éléphant. L'affaire est en instruction depuis.

Le projet a également suivi l'affaire de l'arrestation des quatre (4) personnes arrêtés le 3 octobre 2021 en flagrant délit de vente de 38 kilogrammes d'ivoires bruts. L'affaire est toujours en instruction.

Deux (2) personnes identifiées comme des membres du CCDO sont également prises en compte dans la procédure. A cela s'ajoute les autres éléments armés qui ont tenté d'empêcher l'arrestation des suspects et la saisie des ivoires. En effet, lors de EAGLE CÔTE D'IVOIRE Rapport d'activités novembre 2022 l'arrestation des quatre trafiquants, des hommes armés se présentant comme des éléments du CCDO, une autre unité mixte de la police nationale avait sans ordre de mission, ni uniformes, tenté de

faire obstruction à la procédure d'arrestation. L'instruction permettra de faire la lumière sur toute cette affaire.

Le projet continue sa collaboration avec les autorités de Côte d'Ivoire, notamment avec l'Unité de Lutte contre la Criminalité Transnationale (UCT), l'OIPR, l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves et avec le MINEF (Ministère des Eaux et Forêts) et la Direction de la Faune du MINEF.

2. Investigations

Les missions au mois d'avril 2023 se sont principalement concentrées sur les enquêtes à long terme sur des réseaux déjà identifiés. Le département d'investigations a mené 18 missions d'investigations et a identifié 7 trafiquants dans le District Autonome d'Abidjan et dans 3 autres régions du pays. L'investigation a conduit à une opération d'arrestation.

Missions d'investigations	Régions	Nombre d'Opérations	Nombre de trafiquants ciblés
18	4	1	7

3. Opérations

Le 11 avril 2023, deux présumés trafiquants d'espèces sauvages protégées ont été appréhendées à Abidjan avec 115 perroquets. Ces arrestations ont été le fruit de la collaboration entre l'Unité de lutte contre la Criminalité Transnationale Organisée (UCT), la Direction de la Police forestière et de l'Eau du Ministère des Eaux et Forêts (DPFE-MINEF), Interpol Abidjan et EAGLE-Côte d'Ivoire.

Tout débute le matin du 11 avril 2023, à Abidjan-Marcory quand les éléments l'UCT, de la DPFE-MINEF et EAGLE-Côte d'Ivoire, une ONG spécialisée dans la lutte contre le trafic des espèces protégées appréhendent un présumé trafiquant d'animaux au moment où il s'apprêtait à vendre 92 perroquets.



L'interpellation faite, les éléments de l'UCT ont remonté le filon pour mettre le grappin, dans l'après-midi du mardi 11 avril sur une deuxième personne domiciliée à Port-Bouët Gonzagueville supposée être le propriétaire des perroquets saisis. Les perquisitions effectuées chez ce dernier ont permis de saisir 23 autres perroquets portant le tout à 115 perroquets saisis dont 110 gris du Gabon, 2 timneh et 3 robustes.

Les enquêtes ont révélé par la suite que les trafiquants interpellés avaient des ramifications au Sénégal. Des perquisitions réalisées à Dakar le 12/04/2023 au domicile de l'un des contrebandiers par Interpol avec l'appui de EAGLE Sénégal ont permis de mettre aux arrêts 3 autres co-auteurs de ce vaste trafic et de saisir 11 autres perroquets Timnehs. Selon les enquêtes, les perroquets saisis dans la partie ivoirienne proviendraient du Cameroun tout en transitant par le Nigéria. Au total 126 perroquets dont 110 gris du Gabon intégralement protégés, 13 timneh et 3 robustes ont été saisis dans les deux pays.



1 Soin vétérinaire administrés d'urgence après la saisie

Des documents ont également révélé la corruption avec des montants de pots-de-vin inclus dans les calculs d'achat des perroquets et un haut niveau de complicité des autorités dans lesquels les produits fauniques ont transité.



2 Boîtes de transport dans lesquels les perroquets ont été transportés depuis le Cameroun

Pour rappel, le trafic de perroquets gris du Gabon est une des principales causes de sa disparition. Au Ghana, les effectifs de gris du Gabon dans la nature ont chuté 90% à 99% d'après une étude de 2015.

Tableau des Opérations

Nombre d'opérations	Régions	Nombre de trafiquants arrêtés	Produits de contrebande
1	1	2	115 perroquets saisis

4. Légal

En avril, le département légal a travaillé sur plusieurs dossiers :

Le département juridique a pris part à la préparation de l'opération du 11 avril 2023 dans la commune de Marcory. Les prévenus ont été déférés le lundi 17 avril 2023 au Pôle économique et financier d'Abidjan. Le dossier a été placé en instruction au vu du caractère transnational de l'affaire et des enquêtes à poursuivre dans de nombreux pays. Le département a dans cette veine rencontrée avec le coordonnateur le procureur du pôle économique et pénale dans le but de lui présenter l'ONG et exposer les différents contours relatifs à l'affaire de perroquets.

Le département juridique a également suivi le dossier relatif à l'enregistrement de l'ONG. Il demeure toujours en attente de l'effectivité de l'enquête de moralité de la sureté.

Les conseillers juridiques ont aussi suivi l'affaire concernant les 4 personnes arrêtées le 31/10/2021 en flagrant délit de vente de 38kg d'ivoires bruts. L'affaire est également en instruction. Le jour de l'arrestation deux (2) autres personnes étaient présentes sur le lieu de la vente mais se sont identifiées comme des membres du CCDO. L'un d'entre eux avait pu être entendu à l'UCT, le deuxième ne s'était pas présenté. Ces derniers étant armés ont tenté de protéger et d'empêcher l'arrestation des trafiquants et la saisie des ivoires. Ils sont également concernés par la procédure.

Nombre de Missions (Préciser le lieu et raison)	Nombre de trafiquants derrière les barreaux ce moi ci, préciser le lieu	Nombre de trafiquants jugés	Les peines de prison ce mois ci	Nombre de trafiquants condamnés (Peine de prison)	Nombres d'audiences suivies
1 mission à Abidjan	5 à la Maison d'arrêt et de correction d'Abidjan	0	0	0	0

5. Media

Le département a publié 47 publications dans la presse nationale. Les publications portent sur l'arrestation des cinq trafiquants de perroquets à Abidjan et Dakar.

Tableau des Médias

Nombre total de pièces médiatiques :			
Télévision	Radio	Presse écrite	Internet
0	24	9 4	14

https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=46

https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=44
https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=43
https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=42
https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=42
https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=41
https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=40
https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=39

https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=38 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=37 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=36 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=35 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=34 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=33 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=32 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=31 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=30 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=29 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=28 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=27 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=26 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=25 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=24 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=23 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=22 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=21 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=20 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=19 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=18 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=17 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=16 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=15 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=14 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=13 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=12 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=11 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=10 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=9 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=8 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=7 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=6 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=5 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=4 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspicrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=3 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=2 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=1 https://www.dropbox.com/s/tuxsenspjcrnwa7/LE%20MATIN%2029%20AVRIL%2023.jpg?dl=0

6. Relations extérieures

Dans le cadre de la collaboration entre EAGLE CI et l'UCT, le Coordinateur a eu une réunion avec les officiers afin d'avancer sur les grandes enquêtes et préparer l'opération du 11 avril 2023.

Le 24 avril, le Coordinateur a rencontré la directrice de la Faune et des ressources Cynégétiques du MINEF afin de parler des perroquets saisis.

Le 26 avril, le coordinateur et son responsable du département juridique ont rencontré le procureur en charge du dossier des perroquets.

Le 27 avril, le coordinateur et le responsable du département juridique ont rencontré un nouveau procureur du tribunal de première instance du Plateau afin de présenter le projet EAGLE.

7. Management

Le management s'est concentré sur la collaboration avec les autorités judiciaires afin de suivre le dossier des perroquets, actuellement en instruction. Le coordinateur a également rencontré les autorités du MINEF afin de suivre l'état des perroquets saisis et participer à assurer leur bien-être.

